

marqués ou abattus ne seraient pas compris dans le bail. Le nouveau seigneur eut besoin de bois de chauffage; il s'adressa naturellement à Baudy, sur la recommandation du président; mais, quand il fallut payer, il prétendit que le bois lui appartenait sans réserve. En bon commerçant, Baudy fit argent de cette réponse et, un jour, M. de Brosses fut stupéfait d'apprendre qu'il pourvoyait à ses dépens au chauffage de son locataire. Que l'on s'offre, entre gens bien élevés, des dragées ou un panier de pêches, la chose est commune; mais quatorze voies de bois, personne ne s'était encore avisé de cette galanterie. Le magistrat, qui était aussi bon administrateur de sa fortune privée que son fils, préfet du Rhône sous la Restauration, le fut de notre département, le magistrat assigna en paiement Baudy qui, à son tour, fit assigner Voltaire.

Avez-vous quelquefois rencontré sur l'Océan un de ces fiers cuirassés portant à la corne de leur mât le pavillon rouge et bleu qui prétend à la souveraineté des mers? A leur approche, il n'est si rapide steamer qui ne s'arrête; il arbore ses couleurs, le canon tonne, et, sur un nuage de fumée, envoie son salut aux couleurs britanniques. Il y a cent vingt ans, c'était là Voltaire. L'exploit de l'huissier le fit bondir sur son théâtre de Tourney, où il était en train de jouer ses pièces, et, d'un geste, il retrouva sa vieille plume de procureur. S'il aimait la comédie, il aimait, quoiqu'il en ait dit, encore mieux les procès. La cour et la ville, Paris et Dijon sont aussitôt inondés de ses mémoires, dans lesquels il bafoue le président et l'accuse, devant ses collègues, d'avoir simulé un acte de vente, et de le spolier au moyen d'un faux. Il ne s'agit plus d'épigrammes sur l'*antifétichier*, ainsi qu'il appelait M. de Brosses, par allusion à son traité sur les *Dieux fétiches*: « Qu'il tremble! il ne s'agit pas de le rendre ridicule, il s'agit de le déshonorer. » En même temps, il répand partout une lettre dans laquelle, après mille mensonges, il reproche d'un ton dolent à son adversaire d'avoir surpris sa bonne foi, de rainer sa famille, de refuser l'arbitrage du chef du parlement, et d'empoisonner par la chicane les derniers jours de sa lamentable existence.

La loyauté de l'homme n'était pas moins compromise que la dignité du magistrat. Achille n'aurait pas eu de talon s'il eût gardé le silence. M. de Brosses répondit en ces termes :